

Renseignements communiqués par les États membres sur les aides d'État accordées conformément au règlement (UE) n° 651/2014 de la Commission, du 17 juin 2014, déclarant certaines catégories d'aides compatibles avec le marché intérieur en application des articles 107 et 108 du traité (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE)

Numéro de l'aide	SA.60705 (2020/X)
État membre	France
Numéro de référence de l'État membre	
Nom de la région (NUTS)	MIDI-PYRENEES -
Organe octroyant l'aide	Région Occitanie 22, boulevard du Maréchal Juin, 31406 Toulouse Cedex www.laregion.fr
Titre de la mesure d'aide	Occitanie - Dispositif de soutien à la création audiovisuelle
Base juridique nationale (référence à la publication officielle nationale concernée)	Article L.1511-2 du code général des collectivités territoriales Commission permanente de la Région Occitanie du 16 décembre 2016 n° CP/2016-DEC/04.32 approuvant le dispositif de soutien à la création audiovisuelle Commission permanente de la Région Occitanie du 7 juillet 2017 n° CP/2017-JUILL/04.43 approuvant les règles de gestion du dispositif de soutien à la création audiovisuelle Commission permanente de la Région Occitanie du 7 février 2020 n° CP/2020-FEVR/04.13 approuvant le nouveau dispositif de soutien à la création audiovisuelle Commission permanente de la Région Occitanie du 11 décembre 2020, n° CP/2020-DEC/04.23
Type de mesure	Régime d'aide
Modification d'une mesure d'aide existante	Prolongation SA.49216
Durée	jusqu'au 31.12.2023
Secteur(s) économique(s) concerné(s)	Production de films cinématographiques; de vidéo et de programmes de télévision; enregistrement sonore et édition musicale
Type de bénéficiaire	-
Montant annuel total du budget prévu au titre du régime	EUR 6 (millions)
Pour les garanties	-
Instrument d'aide (art. 5)	Subvention/Bonification d'intérêts
Référence à la décision de la Commission	-
Si cofinancement par des fonds communautaires	MEDIA - EUR 0.00 (millions)

Objectifs	Intensité maximale de l'aide en % ou montant maximal de l'aide en devise nationale	Suppléments pour PME en %
Régimes d'aides en faveur des œuvres audiovisuelles (art. 54)	100 %	

Lien internet vers le texte intégral de la mesure d'aide
<https://www.laregion.fr/Cinema-Audiovisuel-Multimedia-Aide-a-la-creation-audiovisuelle>